Le Réveil DU CENTRE

N° 40 - 8,00 F
BIMENSUEL
27 FEVRIER 1988

politique - artistique - littéraire - sportif
27, rue Georges-Clemenceau - B.P. 14 - 45500 GIEN
EDITION SPECIALE SPORTIVE
ISSN 07 69-6949

ORGANE OFFICIEL DE LA RÉGION FÉDÉRALE DU CENTRE DE BASKET-BALL

REUNION DU BUREAU DIRECTEUR du LUNDI 8 FEVRIER 1988, à ORLEANS

Présents : MM. Bois, Bouquin, Lefèvre, Lévêque, Perez, Ravier, Rossignoles, Subires, Tersac.

Assistent : MM. Finoux, Pajau, Sambroni, M. Botton, Sportive.
M. Boue, C.R.A.M.C.
Mme Verdier, C.D. 41
Mme Bouchonnet et M. Bretheau, Service administratif.

Excusés : MM. Lelarge, Périolat.

Absent : M. Mamie.

Le Président J.-C. Bois ouvre la réunion en commentant le tableau ci-après de l'état des licences au 3 février 1988 et qu'il compare par rapport au nombre de licences distribuées lors de la dernière saison, le 28 avril 1987.

Cher	1044	contre	915
Eure-et-Loir	1701	«	1454
Indre	1623	«	1637
Indre-et-Loire	4425	«	4423
Loir-et-Cher	1435	«	1355
Loiret	6107	«	5998
Région	16335	«	15782

Félicitations aux départements d'Eure-et-Loir et au Cher qui présentent une nette augmentation de licenciés.

ORDRE DU JOUR

1) Dossier de Discipline

— Incidents lors de la rencontre R.M. 3 A du 17-01-88 S.C. Sainte-Maure - G.S.C. Billy. Le Bureau a décidé de rappeler à leurs devoirs les dirigeants de Sainte-Maure en égard à l'article 08 du règlement sportif relatif à la police des terrains.

— Incidents lors de la rencontre C.F.B. du 17-01-88 C.E.S. Tours - La Berrichonne. Le Bureau a décidé de rappeler à leurs devoirs les dirigeants du C.E.S. Tours en égard à l'article 08 du règlement sportif relatif à la police des terrains.

2) Dossiers réclamations

— Match R.M. 2 B J.S. Chécy - E.S. Ormes du 17-01-88.
Réclamation recevable en la forme.
L'arbitre n'ayant pas vérifié le nombre de joueurs sur le terrain avant d'effectuer la remise en jeu, le Bureau décide : match à rejouer.

— Match R.M. 3 S.C.S. Ste-Maure - G.C.S. Billy du 17-01-88.
Réclamation recevable en la forme : le score a été vérifié et rectifié par l'arbitre suite à une erreur de marque. Le Bureau décide : résultat acquis sur le terrain G.S.C. Billy bat Sainte-Maure 65-63.

— Appel de l'U.S. Poinçonnet : le dossier est ouvert, un complément d'enquête est en cours.

3) Tour des Commissions

TRESORERIE

Le Trésorier a fait un appel pour le versement du 3e tiers des licences.

Il demande à chaque Comité départemental de faire le recensement des cotisations à verser pour le journal « Le Réveil » et de les adresser à la Région.

R. Bouquin fait part des problèmes rencontrés dans son département. Une réunion doit être provoquée pour réajuster le financement de l'organe officiel de la Région en fin de saison.

Le Trésorier sollicite une précision sur les conditions financières pour le jamboree régional. Les cadres du stage ne sont pas concernés par ces conditions financières.

C.R.A.M.C.

Statut de l'Arbitrage

J. Ravier fait part au Bureau du lancement dans les département du contrôle a posteriori.

La liste des clubs n'ayant pas rempli les contrôle a priori est entérinée par le Bureau. Les clubs pénalisés ont payé leur amende à l'exception de deux. Un dernier rappel leur sera fait avant d'envisager une augmentation de 10 % s'ils ne sont pas en règle dans un délai de 15 jours.

Lors du Comité Directeur du 21 mars, la C.R.A.M.C. annoncera la liste des clubs pénalisés suite au contrôle a posteriori.

Enfin l'application des pénalités sportives tenant compte des pénalités « a priori » et « a posteriori » se fera après les derniers matches des championnats régionaux.

J. Ravier présente le compte rendu de la réunion plénière de la C.R.A.M.C. du 22 janvier 1988.

REUNION PLENIERE C.R.A.M.C. DU 22 JANVIER 1988

Présents : 18 J. Denis
28 Deshayes, Ribault
36 Alaphilippe
37 Varey M., Boutet Ph., Hénault Ph., Thomas G.
41 Ledys, Renard.
45 Guillard, Boureau J.
C.R.A.M.C. : Marche L., Beaujouan M. Boue J., Mallet G., Ravier J.

J. Ravier ouvre la séance en remerciant M. Coulbeau, représentant André Finoux, Président du Comité du Loir-et-Cher.

Il excuse J.-C. Bois, Président de Région, pour son absence due à ses obligations professionnelles.

Il souhaite enfin que la réunion se déroule dans le meilleur esprit et qu'il en ressorte un travail constructif.

BILAN DES DESIGNATIONS sur les matches aller

Régionales

A noter aucune absence sur les matches aller.

La barre des 10 % pour les retours n'est pas franchie, il y a donc lieu d'être satisfait.

Championnat de France

Faire attention aux retours dans le 18, la barre des 10 % est franchie. Une absence à noter. Elle est due à une erreur de lecture de la désignation.

Globalement bilan très satisfaisant.

BILAN DES DESIGNATIONS REGIONALES

PHASE ALLER

Dépt	Nombre d'arbitres	Nombre de désignations	Nombre de retours	Nombre d'absences	Pourcentages Retours	Pourcentages Absences
18	7	31	3	0	9,67 %	0 %
28	7	45	1	0	2,22 %	0 %
36	9	32	7	0	21,87 %	0 %
37	25	116	11	0	9,48 %	0 %
41	8	43	3	0	6,97 %	0 %
45	25	117	11	0	9,40 %	0 %
Totaux	81	384	36	0	9,37 %	0 %

BILAN DES DESIGNATIONS CHAMPIONNAT DE FRANCE

PHASE ALLER

Dépt	Nombre d'arbitres	Nombre de désignations	Nombre de retours	Nombre d'absences	Pourcentages Retours	Pourcentages Absences
18	3	21	3	0	14,28 %	0 %
28	3	13	0	1	0 %	7,69 %
36	4	26	2	0	7,69 %	0 %
37	10	72	1	0	1,38 %	0 %
41	4	27	2	0	7,40 %	0 %
45	14	118	0	0	0 %	0 %
Totaux	38	277	8	1	2,88 %	0,36 %

BILAN DES OBSERVATIONS

sur les matches aller

10 arbitres du championnat de France observés.

10 observations pour les candidats IR.

12 observations en championnat régional.

Soit 32 arbitres observés.

Merci aux observateurs pour leur collaboration. A noter l'importance de la présence d'un observateur lorsqu'une rencontre donne lieu à incidents.

RESULTAT DE L'EXAMEN FEDERAL

Président du jury : R. Blanchard.

Le tableau récapitulatif des résultats est distribué en séance.

Le bilan est très satisfaisant : 100 % de réussite.

Sont admis marqueur chronométreur fédéral

THOMAS Nicole
BEAUJOUAN M.
LAFARGE D.

Est admis arbitre fédéral :

VAREY P.

Sont admis arbitres interrégionaux :

AUGUSTIN D.
BOUE J.
CHEBSON Carole
LELOUP Ph.
MARCHE Frédérique

Félicitations aux lauréats et aux Présidents de C.D.A.M.C. pour le travail accompli.

Une fiche de critique individuelle sera envoyée aux lauréats.

EXAMEN REGIONAL DU 26 MARS A TOURS

La C.D.A.M.C. du 37 est chargée de l'organisation.

Les candidats présentés sont les suivants :

18 NEUVIALLE
28 PINTO
37 CLERC, COLLIOU L., TASSE, DEQUIROT
41 COLLIN, NIQUET
45 BOUZANS, VOGEL

Le jury sera composé de :

J. RAVIER
M. VAREY
L. MARCHE
G. MALLET

Il est envisagé pour la saison prochaine de décentraliser les examens d'arbitres régionaux.

CANDIDATURES STAGES DE POITIERS 87/88

Rappel des candidatures :

1er niveau : THOMAS G. suite à la suppression du recyclage, BOUE J., CHEBSON C.

2e niveau : LELOUP, LOEZIC, OROS.

3e niveau : MARCHE F., MASSE, VAREY P.

Observateur : LEVEQUE (indisponible)

Formateur : RAVIER.

Ont participé au tournoi de zone Minimes à Salbris :

CHEBSON C. (18)
LOEZIC (45)

CANDIDATURES STAGE TECHNIQUE REGIONAL

les 30/04 et 1/05

Choix des dates :

Elections + tournoi mondial Féminin.

Stage obligatoire.

Rappel des propositions :

Niveau régional : MM. Pallisse, A.C. Clairfayt, Laleu, Esposito, Steffanut, Sineau, Avril, Favraud, Grand, Noirez, Engel, Mougin, Berthelot, Gironde, Laplace.

Niveau interrégional : Cortes, Marie, Marnal Blachier Ch., Nivard.

Niveau fédéral : Ribault, Renard, Boue, Marche F., Loezic.

Nouvelle politique des examens C.F.A.M.C.

La reconduction de la formule appliquée cette année sera décidée en réunion plénière de C.F.A.M.C.

Si cette formule est reconduite les modalités de détection régionale seront modifiées.

Le classement de valeur théorique sera effectué au stage de Noël.

Le classement de valeur pratique sera effectué par les observations.

Les meilleurs seront proposés à l'examen C.F.A.M.C. dans la limite des places imposées (8 arbitres + 2 marqueurs).

EXAMEN REGIONAL

Le niveau d'arbitrage de la R.M.1 étant très difficile, il est demandé aux Présidents de C.D.A.M.C. de se prononcer sur l'opportunité de préparer les arbitres régionaux en R.M.2 et R.F.1 pour les féminines.

Les Présidents se prononcent en faveur de cette proposition à l'unanimité.

CANDIDATURES AU STAGE DE ZONE DE SALBRIS

du 2 au 6 juillet 1988

Encadrement C.F.A.M.C.

Ce stage permettra de préparer et classer les arbitres pour le 1er niveau de Poitiers saison 88/89.

La liste des candidats est à envoyer pour le 15 mai à la C.R.A.M.C.

Critères de détection

Niveau régional ou candidat. Arbitres possédant de la personnalité et intéressé par le stage de Poitiers.

Le choix définitif se fera en réunion plénière de début de saison 88/89.

REVISION DES LISTES D'ARBITRES

Les différentes listes sont réactualisées après avis des Présidents de C.D.A.M.C.

STATUT DE L'ARBITRAGE

Il est rappelé que ce statut est applicable cette année dans les championnats de France, régionaux et départementaux.

Après quelques réclamations de clubs, la C.R.A.M.C. a enquêté auprès des C.D.A.M.C. afin d'apporter une réponse aux clubs réclamants :

A ce jour, la liste des clubs pénalisables s'établit comme suit :

18 : 2 clubs = 3 équipes
28 : 1 club = 2 équipes
36 : 1 club = 1 équipe
37 : 4 clubs = 4 équipes
41 : 2 clubs = 2 équipes
45 : 9 clubs = 12 équipes

Nota : Seuls figurent dans ce recensement les clubs engagés dans les championnats nationaux et régionaux.

Le travail effectué par les C.D.A.M.C. pour former des arbitres venus en nombre cette saison devrait apporter beaucoup de solutions pour la saison prochaine.

A la demande des Présidents de C.D.A.M.C. un tour de table est effectué pour recenser les candidats en formation.

Dépt	Arbitres	Marqueurs
18	(école d'arbitre)	—
28	20	24
36	10	16
37	40	9
41	22	—
45	72	23

Pour la saison 88/89 une note explicative sera jointe pour aider les clubs à remplir la feuille d'engagement.

CAISSE DE PEREQUATION

Débit caisse à la fin des matches aller :

R.M.1	49 % du budget
R.F.1	48 % du budget
R.M.2 A	48 % du budget
R.M.2 B	45 % du budget

Anomalies constatées envers les arbitres :
— Beaucoup moins d'erreurs kilométriques.
— Peu ou pas d'erreur de calcul.
— Toujours des retards dans certains départements.

Actions envisagées :

Demander aux arbitres d'envoyer chaque week-end leur demande de remboursement (ne pas stocker).

A l'unanimité, les Présidetns de C.D.A.M.C. décident que les remboursements réclamés plus de 3 semaines en retard, seule l'indemnité de match sera versée.

Cette mesure s'appliquera pour la saison 88/89.

VERIFICATION DES FEUILLES DE MARQUE

Championnat de France et championnat régional : très nette amélioration de la tenue des feuilles de marque.

Nature des anomalies constatées	Pourcentages d'erreurs Chpt de France 86/87	Chpt de France 87/88	Chpt Régional 86/87	Chpt Régional 87/88
Absences des signatures d'entraîneurs	8 %	0,00 %	11,36 %	5,65 %
Absence d'apostrophe sur faute donnant lieu à lancer franc	44 %	16,60 %	61,36 %	22,00 %
N° du joueur non cerclé pour panier à 3 points	4 %	0,00 %	6,81 %	0,00 %
Cases et lignes non utilisées, non rayées	52 %	29,00 %	65,90 %	61,20 %
Absence de la couleur d'une équipe	12 %	0,00 %	10,00 %	8,00 %
Absence du N° de licence ou de la signature d'un joueur	4 %	0,00 %	59,90 %	29,50 %
N° d'un joueur non reporté suite à panier accordé + L.F.	20 %	0,00 %	25,00 %	23,00 %
Feuilles sans erreur	28 %	37,50 +	0,00 %	0,00 %

CARTES D'ARBITRES, MARQUEURS ET CHRONOMETREURS

18 Manque toujours la carte de Mlle Laurent
Remis cartes de Germain et Chameron.
28 Manque toujours la carte de Filleul.
36 Manque toujours la carte de Cortes et Delanneau
Remis carte d'Oros.
37 R.A.S.
41 R.A.S.
45 Carte de marqueur-chronométreur de Tremeau conservée par C.R.A.M.C., ce dernier ayant souhaité une indisponibilité d'un an.

HONORARIAT

R.A.S.

QUESTIONS DIVERSES

Remise des questionnaires C.F.A.M.C. code de jeu.

Recommandation : ne pas travailler avec ces questionnaires pour la formation des arbitres départementaux.

Questionnaire technique de jeu :
J. Ravier demandera l'avis du Président de C.F.A.M.C.

Jamborée régional du 11 au 14 avril à Salbris :
Encadrement C.R.A.M.C. : 2 arbitres ou éventuellement 4 du niveau régional.

Examen marqueur-chronométreur régional :
Envoyer rapidement les résultats à la C.R.A.M.C.

Formation des marqueurs-chronométreurs :
Travailler la tenue de l'appareil des 30 secondes.

Les arbitres qui n'adresseront pas de rapport suite à incidents ou F.D. seront sanctionnés par le Comité Directeur Régional.

Type de sanction envisagée : déclassement de niveau d'arbitrage.

Disponibilité des arbitres pour la saison 88/89

Compte tenu des problèmes rencontrés par le répartiteur interrégional pour désigner certains arbitres en championnat de France un débat s'instaure pour trouver une solution.

D'un commun accord, il a été décidé qu'après établissement définitif de la liste des arbitres susceptibles d'officier en championnat de France un courrier sera adressé à chaque arbitre pour le sensibiliser sur ses indisponibilités et connaître ses intentions.

Il en sera de même pour les arbitres officiant en championnat régional.

Désignations des officiels de table de marque à Tours :
La situation va se régulariser.

Déplacement des stagiaires :
Le regroupement est à la charge des Présidents de C.D.A.M.C.

Ecoles d'arbitrage 88/89 :
Devraient pouvoir fonctionner avec un encadrement en alternance de la C.R.A.M.C.

Plan des salles édité par la C.R.A.M.C. :
Il sera réactualisé pour 88/89.

Maillots pour les marqueurs-chronométreurs en vente auprès de la C.D.A.M.C. (45).

Soirée technique arbitrage le 29 janvier à Châteauroux.

Caisse de péréquation :
A la demande du 37, la C.R.A.M.C. établira une liste des opérations à entreprendre pour le fonctionnement d'une caisse de péréquation.

Avant de clôturer la séance, J. Ravier remercie Michel Aucante pour son accueil. Il remercie également M. Coulbeau représentant le Comité du Loir-et-Cher.

MEDICALE

Le Dr J. Pajau fait un compte rendu du colloque mondial des médecins du sport qui a été une réussite.

Il signale qu'une séance de travail doit s'organiser dans l'Eure-et-Loir. Une invitation sera adressée à tous les médecins de la Région.

Il présente quelques idées à l'étude actuellement à la Fédération sur le double surclassement. C'est un projet. Les décisions définitives qui seront appliquées la saison prochaine seront publiées ultérieurement.

SPORTIVE

J.-P. Rossignoles donne la date des matches remis, le 21 février 1988.

Les finales régionales R.M. 2, R.M. 3, R.F. 2 auront lieu à Châteaudun (28) le 24 avril 88.

Michel Botton fait le point sur les compétitions de jeunes. Les phases finales sont en cours.

L'équipe du T.B.C. Minimes est déclassée suite aux matches perdus par pénalité.

Une réunion de la Commission Sportive régionale aura lieu à la fin de saison. Une date est à l'étude.

SALLES ET TERRAINS

Le Secrétaire général est chargé d'écrire au Président de la Commission Départementale du Cher pour communication des salles homologuées.

STATUTS ET REGLEMENTS

Le Président J. Lefèvre prend acte de la lettre de J.-C. Bois adressée au T.B.C. au sujet de la situation du joueur G. Halin.

4) Calendrier des organisations de fin de saison

Le Secrétaire général présente le calendrier. Un délégué régional est désigné pour chacune des manifestations.

5) Assemblées générales des Comités départementaux

Cher	le 11 mai 88 à
Eure-et-Loir	le 20 mai 88 à Barjouville
Indre	le 6 mai 88 au Poinçonnet
Indre-et-Loire	le 27 mai 88 à Nazelles
Loir-et-Cher	le 11 mai 88 à Billy
Loiret	le 7 mai 88 à Orléans

6) Organisation du Jamborée

Tous les départements ont leur effectif complet. L'Indre est encouragée à envoyer quelques participants.

QUESTIONS DIVERSES

Le Président fait part d'une lettre de F. Crapez ainsi que d'une lettre de la D.R.J.S. demandant l'autorisation d'entraîner le Tours B.C. en première division. A voir au prochain C.D.

Après lecture d'une lettre de la trésorerie du club sportif de Mainvilliers, le Bureau décide d'examiner ce point au prochain Comité Directeur.

CHANGEMENT DE CORRESPONDANT

Joué B.C.

Secrétariat Basket
Salle Marcel Cerdan
Avenue de la République
37300 JOUE-LES-TOURS
Tél. : Siège J.B.C., de 15 h à 17 h 30
47 53 08 42
M. J.-C. DECHATRE
47 53 36 19

CALENDRIER DE FIN DE SAISON

DATES	OBJET	LIEU	Délégué Régional
Samedi 20-02	CERHN Championnat de France des Régions **Centre - Auvergne**	Vichy	Max Mamie
du 22-02 au 25-02	Stage de perfectionnement **Espoirs**	Salbris	André Finoux
du 22-02 au 25-02	Stage de formation d'**Entraîneurs** et de préparation B.E. 1er degré	Salbris	André Finoux
Lundi 22-02	CERHN Championnat de France des Régions **Centre - Lyonnais**	Salbris	André Finoux
Lundi 22-02	Finale régionale du **3-2-1 Shoot**	Salbris	André Finoux
Jeudi 25-02	CERHN Championnat de France des Régions **Centre - Bourgogne**	Salbris	André Finoux
Samedi 05-03	Finale Trophée Régional **Minimes M et F**	Nouan-le-F.	J.-P. Rossignoles
Dimanche 03-04	Finale de zone **3-2-1 Shoot**	Salbris	Gérard Perez
du 31-03 au 04-04	Stage recyclage **Entraîneurs** zone **Centre**	Salbris	Gérard Perez
du 30-03 au 01-04	Stage technique **Arbitres 1er et 2e niveaux**	Salbris	Jack Ravier
du 06-04 au 09-04	Stage perfectionnement **Espoirs**	Salbris	André Finoux
du 10-04 au 13-04	Jamborée régional **Mini-Basket**	Salbris	Jean Lefèvre
du 21-04 au 24-04	Tournoi mondial **Féminin**	Orléans St-Denis-de-l'Hôtel Ingré	
Dimanche 24-04	Finales régionale RM2 RM3 RF2	Châteaudun	Jean Lefèvre
Jeudi 12-05	Finale régionale **Mini-Basket**	Loir-et-Cher	Roger Retif
Samedi 14-05	Finale Régionale du Critérium **Minimes et Benjamins**	Salbris	André Finoux
Samedi 14-05	Finale régionale du Panier d'Or **Poussins Poussines**	Salbris	André Finoux
Dimanche 15-05	Finale Régionale **Benjamins et Benjamines**	Indre	Raymond Bouquin
Dimanche 15-05	Rassemblement régional **Baby**	Loiret ou Loir-et-Cher	
ou Samedi 28-05	A.G. Région	La Chapelle St-M Loiret	
ou Dimanche 20-05	Rassemblement régional **Baby**	Loiret ou Loir-et-Cher	

VIe TOURNOI MONDIAL FEMININ DE BASKET-BALL du 21 au 24 AVRIL 1988

Organisé avec le concours financier du Conseil Général du Loiret, des Villes d'Orléans, Saint-Denis-de-l'Hôtel et Ingré, le **VIe Tournoi Mondial Féminin de Basket-Ball** se déroulera du **21 au 24 avril** prochain.

Le Comité d'organisation souhaite vivement que les clubs s'associent au succès de cette manifestation par une présence nombreuse de nos licenciés tout au long de ces 4 journées.

Outre le prix modique des places « **Prix unique 30 F** » par jour, l'entrée sera **gratuite** pour les enfants de moins de **13 ans**.

D'autre part, pour les réservations de groupes, **1 place gratuite** sera offerte par fraction de **10 places** par soirée (soit 1 place pour 10, 2 places pour 20, etc.).

Toutefois cette offre n'est valable que :

— pour les réservations faites par courrier au siège de la Région
Château de Charbonnière
45800 Saint-Jean-de-Braye

— **avant le 8 avril** (cachet de la poste faisant foi).

Passée cette date plus aucune réservation ne sera prise en compte (vente de places le jour des matches).

Joindre le règlement à la commande sous forme d'un chèque libellé à l'ordre de :

Comité du Loiret de Basket-Ball

Les places vous seront adressées dans la semaine du 11 au 15 avril (joindre S.V.P. une enveloppe à l'adresse du destinataire).

PROGRAMME

ORLEANS - Jeudi 21
18 h 00 Pays-Bas - Suède
20 h 30 France - Israël

SAINT-DENIS-DE-L'HOTEL - Vendredi 22
18 h 00 Israël - Pologne
20 h 30 Corée du Sud - Pays-Bas

INGRE - Samedi 23
18 h 00 Suède - Corée du Sud
20 h 30 Pologne - France

ORLEANS - Dimanche 24
15 h 15 Match classement 5 et 6e places
17 h 15 Match classement 3 et 4e places
19 h 15 Finale

Concours de tirs à 3 points ouvert à toutes et à tous.

Réclamer le règlement au siège de la Région Fédérale :
Château de Charbonnière
45800 Saint-Jean-de-Braye
Joindre une enveloppe timbrée pour réponse.

LE COIN TECHNIQUE

Par Denis STEFFANUT
Conseiller Technique au C.D. 36

EN PARLANT MINI-BASKET

Oui, de quelques réflexions qui me sont venues tout au long de la première phase de la compétion de Mini-Basket.

1. - Tenue générale

« Le Mini-Basket est basé sur l'éducation et sur l'amitié qui doit exister entre les participants », ainsi le définit le Comité International, ainsi le méconnaissent nombre de dirigeants et parents autour des terrains.

Surexités, vociférants, arpentant les lignes de touche, ils veulent imposer leur loi à des joueurs terrifiés, craintifs, ne sachant plus que faire pour ne pas s'attirer leurs foudres et à des arbitres qui font de leur mieux pour... ne pas entendre les récriminations.

Pensent-ils ces dirigeants et parents qu'ils s'adressent à des enfants qui ont surtout besoin de compréhension, d'amitié et se sont-ils demandés si leur attitude ne se retournera pas un jour contre eux ?

Comment en effet, est-ce qu'on peut demander le respect de certaines règles de vie si soi-même on n'en donne pas l'exemple ? L'éducation est un tout et elle ne doit pas être fragmentée et diverse suivant les lieux que l'on fréquente.

2. - Arbitrage

Si le Mini-Basket est un jeu, il n'en obéit pas moins à des règles précises dès lors qu'il devient compétition et, ces règles, il faut les appliquer et en respecter l'esprit.

Ainsi, si l'on doit être assez large sur les violations bénignes, il convient d'être strict sur les accrochages et sur les fautes de conduite, sinon le travail technique n'a plus de sens et aucun progrès n'est possible.

Mais ces interventions de l'arbitre doivent être faites en éducateur, l'impératif du coup de sifflet ne suffit pas, il faut faire comprendre le pourquoi de la décision prise — quelques mots ou signes suffisent.

Ces arbitres, il faut les respecter — vous — mais d'autant plus qu'ils sont jeunes — nombre de jeunes désirent arbitrer, mais il faut les former, les conseiller et non critiquer sans cesse leurs décisions et les affubler de noms d'oiseaux.

Il n'y a pas d'arbitre, on se plaint ; il y en a, on les critique ouvertement ! Que faire alors ? Qui détient la clef du problème ?

Je pense que les dirigeants et les parents ont un rôle important à jouer, un rôle capital dans l'éducation des jeunes, mais en sont-ils conscients ?

Qu'est-ce qu'une victoire — qui s'oublie vite — par rapport à l'éducation donnée — qui elle, reste et marque le joueur pour la vie ?

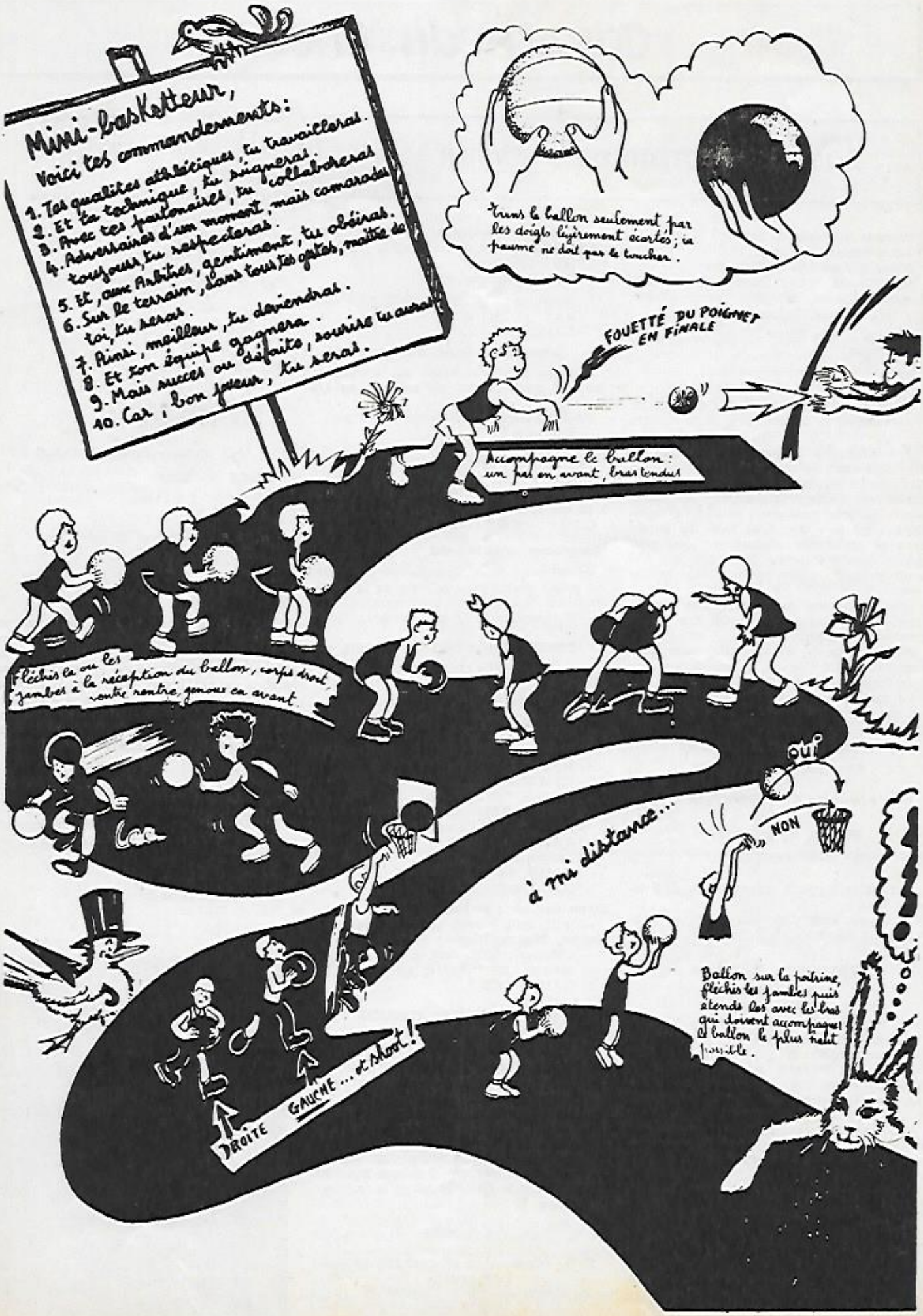
Mini-basketteur,
Voici tes commandements:
1. Tes qualités athlétiques, tu travailleras.
2. Et ta technique, tu soigneras.
3. Avec tes partenaires, tu collaboreras
4. Adversaires d'un moment, mais camarades toujours, tu respecteras.
5. Et, avec Arbitres, gentiment, tu obéiras.
6. Sur le terrain, dans tous tes gestes, maître de toi, tu seras.
7. Ainsi, meilleur, tu deviendras.
8. Et ton équipe gagnera.
9. Mais succès ou défaite, sourire tu auras.
10. Car, bon joueur, tu seras.
Tiens le ballon seulement par les doigts légèrement écartés; la paume ne doit pas le toucher.
FOUETTÉ DU POIGNET EN FINALE
Accompagne le ballon: un pas en avant, bras tendus
Fléchis la ou les jambes à la réception du ballon, corps droit, ventre rentré, genoux en avant.
OUI
NON
à mi distance...
Ballon sur la poitrine, fléchis les jambes puis étends les avec les bras qui doivent accompagner le ballon le plus haut possible.
DROITE
GAUCHE ... et shoot!

Comité du Cher

COMITE DIRECTEUR DU 9 FEVRIER 1988

Présents : Président Subires.
Mlles Laurent, Mathonat.
Mmes Palisse Martin, Despinoy.
MM. Cacard, Fosset, Denis, Lelarge, Hortu Langlois, Dupont, Maréchal, Pose, Ruhaud, Clairfayt, Vincent, Palisse.

Excusés : Mlle Berton.
M. Masse.

Le Président ouvre la séance à 20 h 30.
Approbation du procès-verbal de la dernière réunion.

Afin d'éviter la longueur des réunions, le Président demande à chaque responsable de Commission qui rencontre des difficultés pour traiter les dossiers litigieux, de les transmettre le plus rapidement possible à Bruno Machet qui sera chargé de faire les démarches et recherches nécessaires ; ceci pour que le Comité Directeur ayant tous les élément en mains puisse se prononcer rapidement.

Nous constatons avec satisfaction que le travail en profondeur fait auprès des jeunes commence à payer.

Avec un plus de 129, nous dépassons maintenant les 1 000 licences + une centaine de Baby-Basketteurs non licenciés.

La parole est ensuite donnée aux responsables des commissions.

COMMISSION DES LICENCES

Mme PALISSE - M. POSE

Rien à signaler. 1 050 licenciés à ce jour.

STATUTS ET REGLEMENTS

M. MUPONT

Assemblée Générale extraordinaire du 9 février 1988.

Le quorum étant atteint les statuts et règlements ont été votés.

COMMISSION TECHNIQUE

M. CACARD

Le stage entraîneur s'est terminé le lundi 8 février 1988. Malgré le peu d'effectif, le bilan est satisfaisant.

M 1 - M-2 toujours peu de candidats à Bourges. Il est bon de rappeler aux clubs que pour être efficace au niveau des jeunes, il faut les bases élémentaires.

A Vierzon, 8 personnes suivent le satge. Il est satisfaisant de voir venir de nouveaux clubs tels Allogny, Neuvy/Vouzeron.

COMMISSION SPORTIVE MASCULINE

Mlle BERTON

Coupe du Cher

— Seniors : 1/2 finales 19-20 mars 1988
C.J.M.B. 1 - C.J.M.B. 2 (+ 15)
C.A.J.O. - Saint-Germain

— Cadets : Changement de date : **12-13 mars** au lieu des 19-20 mars pour la 1/2 finale
U.S.V. - C.A.J.O.
C.J.M.B. - C.S.B.

— Benjamins : 1/2 finale 19-20 mars 1988
U.S.F. - C.A.J.O.
C.J.M.B. - C.S.B.

— Minimes : 1/2 finale 19-20 mars 1988

Le tirage sera communiqué aux équipes en lice, un match n'ayant pu se faire en 1/2 finale.

Finales à partir de 14 heures le 23 avril :
— Benjamins
— Minimes
— Seniors Garçons
— Cadets le 30 avril, à 20 h 30
— Juniors : Tournoi triangulaire le 1er mai à 14 heures :
C.J.M.B. - C.S.B. - U.S.V.

Championnat départemental

— Honneur : nous rappelons que O. Mehun est forfait général pour le reste de la saison ainsi que Dun-sur-Auron en Promotion.
— Minimes-Cadets : cf. calendrier joint.

COMMISSION SPORTIVE FEMININE

Mlle LAURENT

Coupe du Cher : 1/2 finales

— Benjamines : 26-27 mars
C.J.M.B. - U.S.F.
Châteaumeillant - C.S.B.
— Minimes : 26-27 mars
C.J.M.B. - U.S.F.
C.S.B. - Saint-Germain
— Cadettes : 26-27 mars
C.S.B. - Saint-Germain
A.S.P.T.T. - C.J.M.B.
— Seniors : 19-20 mars
C.J.M.B. (+ 10) - C.S.B. 1
Saint-Amand - U.S.F.

Coupe du Cher : Finales
— le 23 avril, à partir de 14 heures : Benjamines, Minimes, Seniors Filles.
— Cadettes : le 30 avril, à 18 h 30
— Juniors : le 1er mai, à partir de 14 h
C.J.M.B. - C.S.B.

COMMISSION DES FINANCES

MM. LELARGE, CLAIRFAYT

M. Lelarge rappelle aux clubs que toute feuille de marque manquante ou en retard peut entraîner une amende.

Le point au milieu de la saison nous montre une situation saine côté finances.

Bruno MACHET : L'école d'arbitrage a maintenant bien démarré, 9 jeunes travaillent depuis janvier le Code de Jeu et la technique d'arbitrage.

A RETENIR

N° de téléphone de M. CHOLLET (Allogny) 48 64 02 19
et du Comité du Cher 48 24 39 31

CALENDRIER MINIMES - CADETS

(3e PHASE)

Aller 23-24 janvier - Retour 12-13 mars

U.S.F. - C.J.M.B. 2
C.S.B. - C.A.J.O.
C.J.M.B. 3 - U.S.V.

Aller 30-31 janvier - Retour 26-27 mars

C.S.B. - U.S.F.
C.J.M.B. 2 - U.S.V.
C.A.J.O. - C.J.M.B. 3

Aller 6-7 février - Retour 16-17 avril

U.S.F. - C.A.J.O.
U.S.V. - C.S.B.
C.J.M.B. 3 - C.J.M.B. 2

Aller 13-14 février - Retour 23-24 avril

C.J.M.B. 3 - U.S.F.
C.S.B. - C.J.M.B. 2
C.A.J.O. - U.S.V.

Aller 5-6 mars - Retour 30 avril/1 mai

U.S.V. - U.S.F.
C.J.M.B. 2 - C.A.J.O.
C.J.M.B. 3 - C.S.B.

En raison d'un manque d'équipes restant en compétition dans notre département : 3 en Cadets et 4 en Minimes Garçons, et d'un championnat interdépartemental qui n'a pu se mettre sur pied, nous avons pris la décision de faire un championnat « Minimes - Cadets » ceci afin de permettre à nos jeunes de jouer au Basket jusqu'à la fin de la saison puisque leur championnat s'est terminé fin décembre 1987.

Seule modification au règlement : 2 périodes de jeu de **18 minutes.**

Les feuilles de marque doivent parvenir dans les 48 heures qui suivent la rencontre à :

M.-Chantal BERTON
27, rue des Mésanges
18000 Asnières-les-Bourges
Tél. 48 65 67 42

Comité de l'Indre

REUNION DU BUREAU DIRECTEUR DU 15 FEVRIER 1988

P.V. N° 9

Présents : M. Bouquin, Président ; Mlle Picaud, Mmes Joly et Echard ; MM. Alaphilippe, Hénault, Lecoller, Algret et Tissier.
Assiste : Mlle Couturier.

Approbation du P.V. n° 8 : adopté.

COURRIER REÇU

Un courrier de la Région concernant le chronomètre des 30 secondes, qui est souhaité pour les équipes jouant en championnat de France.

Concernant « Le Réveil », le Comité est mis dans l'obligation de payer 7 800 F à la Région, l'abonnement des clubs sera donc de 190 F (les clubs seront avisés du nombre d'abonnements par un prochain P.V.).

COMMISSION SPORTIVE

En Seniors Masculins (2) le match Ecueillé. La Châtre est perdu par pénalité pour les deux équipes.

En Seniors Masculins (1) le match Etrechet - C.I.C. Issoudun est perdu par forfait pour Etrechet ; le Comité rappelle que les reports de matches sont interdits.

COUPE DE L'INDRE

L'équipe Minimes Filles d'Ecueillé est qualifiée pour les 1/2 finales, elle rencontrera l'équipe de la Berrichonne.

Nous vous rappelons que **le retour des coupes et des livres doit se faire avant la fin du mois de mars.**

COMMISSION DES ARBITRES

Un courrier de l'Entente concernant le règlement de frais aux arbitres et les délais de désignation : il est pris bonne note de la requête de l'Entente qui sera débattue en Commission des Arbitres.

COMMISSION DE DISCIPLINE

Match U.S. Le Poinçonnet - L.B.C. (2) du 23 janvier 1988 :

Attendu que lors du match U.S. Le Poinçonnet - L.B.C. (2) du 23-01-88, en championnat de Première Division départementale Masculine, le joueur Pied Bruno, licence 660 079 de l'U.S. Le Poinçonnet a menacé l'arbitre après la rencontre,

Attendu que le joueur Pied Bruno n'a fourni aucune explication sur son attitude : en référence de l'article 607 et de l'article 615 du Code Fédéral, la Commission de Discipline propose 6 matches de suspension dont 3 fermes du 6 février au 21 février 1988 inclus. Le reste de la sanction étant assorti du sursis.

Match C.I.C. Issoudun - A.S.P.T.T. du 31 janvier 1988

Attendu que lors du match C.I.C. Issoudun-A.S.P.T.T. du 31 janvier 1988, en championnat de Première Division Départementale Masculine des incidents ont eu lieu pendant et après la rencontre.

Attendu que les rapports sont parvenus tardivement à la Commission de Discipline.

Attendu qu'après étude des différents documents, il est constaté que le joueur Lemaitre Francis, licence 54 00 23 du C.I.C. Issoudun a frappé deux joueurs de l'A.S.P.T.T.

Attendu que le joueur Lemaitre Francis est capitaine et entraîneur de l'équipe du C.I.C. ce qui constitue une circonstance aggravante

La Commission de Discipline propose 6 mois de suspension dont 2 mois assortis du bénéfice du sursis.

Le joueur sera suspendu ferme du 15 février au 14 juin 1988.

RAPPEL

Les clubs doivent penser à renvoyer les fiches d'inscription au Jamborée 88 **avant le 15 mars 1988.**

DIVERS

Le Bureau décide d'attribuer une allocation mensuelle forfaitaire de remboursement de frais de la somme de 2 500 F à Mlle Couturier Fabienne du 1er mars au 30 juin 1988 pour exercer les fonctions bénévoles de technicien.

Comité de l'Indre-et-Loire

COMITE DIRECTEUR N° 7 DU 2 FEVRIER 1988

Présents : Président Tersac.

Président d'Honneur Marie.

Mlle Varennes.

MM. Astié, Deschamps, Estoup, Ferand, Gilbert, Henault, Le Corre, Marchand, Poitevin, Sestillanges, Varey, Sabourin.

Excusés : MM. Bergeron, Chevret, Duchartre, Hernandez.

Assiste : Mme Astié.

P.V. n° 6 adopté à l'unanimité.

SECRETARIAT
J. FERAND

1. - Une lettre de doléances nous est parvenue, émanant de M. Desmarest (Président des arbitres de l'Ile-de-France, ayant eu à officier récemment en Touraine) dans laquelle il se plaignait des vestiaires et des installations de la salle du Hallebardier. M. François répondait aussitôt qu'il avait pris des mesures pour y remédier.

2. - M. Ferand fait part de la lettre reçue du Président David, annonçant la démission de Mme Girardot, Secrétaire générale de la Fédération Française de Basket-Ball. M. Blondelle est chargé de l'intérim.

3. - **Poste T.U.C.** : Mlle Frédérique Daniel est actuellement en stage d'essai pendant deux semaines en vue de prendre un poste de stagiaire T.U.C. dans nos services.

4. - Une réunion de zone se tiendra à Lyon le 13 février, présidée par M. David. Notre Président C. Tersac devant y assister, demande aux membres du Comité quelles sont les questions qu'ils désirent soumettre au cours de cette journée. Déjà quelques-unes sont soulevées :

a) Problème des licences ;
b) Statut de l'arbitrage ;
c) Organisation au sein de la Fédération ;
d) Utilisation du Minitel ;
e) Licences à taux réduit pour Basket-Loisir et accompagnateurs.

5. - **F.N.D.S.** : Dès réception des imprimés, les instructions seront envoyées aux clubs.

6. - **Lettres surtaxées** : Attention nous sommes très souvent obligés d'aller à la poste pour retirer des lettres taxées émanant de différents clubs, dans la plupart elles ne contiennent que des feuilles de marque. A titre d'information une enveloppe contenant

deux feuilles de marque doit être affranchie à 3,70 F. D'autre part, ce retard entraîne en plus l'amende appliquée dans l'envoi tardif des feuilles de marque.

FINANCES
Y. GILBERT

Une lettre de rappel va être faite aux clubs retardataires.

LICENCES
J. FERAND

Actuellement nous enregistrons 4 384 licences. Cependant 162 licences sont encore à retirer au siège du Comité et quelques demandes de licence sont toujours en souffrance, ne sachant pas à quel club les attribuer.

Compte rendu de la réunion de Commission Fédérale des Licences, à Paris, le 15 janvier, à laquelle a participé Jean Ferand. Cette réunion avait pour but d'étudier les modalités mises en œuvre pour la saison prochaine.

Premier point résolu : **les renouvellements** se feront à l'aide de papillons auto-collants délivrés par la Fédération, et retirés au secrétariat des Comités départementaux par les associations. Il n'y aura plus de bordereaux collectifs. Il suffira de coller le papillon sur la licence correspondante qui sera retournée au Comité accompagnée du certificat médical, pour la date de qualification.

Créations : Statu quo jusqu'alors — diverses solutions sont à l'étude, dont celle présentée par notre département.

Une satisfaction : l'Indre-et-Loire a été retenue comme département pilote. La Fédération a prévu, pour fin juin, de nous doter d'un matériel informatique nous permettant d'établir nous-mêmes nos licences. Dès à présent nous mettons en place une Commission Informatique départementale.

MANIFESTATIONS SPORTIVES
J. FERAND

— Le tournoi féminin européen aura lieu à Orléans du 21 au 24 avril.

— Se tiendra à Tours, les 15, 16 et 17 avril : le tournoi national des Centres de Formation, opposant les équipes de formation des centres de haut niveau.

CORPORATIVE
C. DUCHARTRE

(Représenté par B. ESTOUP)

— La compétition Mixte (challenge Bessereau-Saveda) s'est achevée pratiquement dans les délais fixés au calendrier et avec, seulement, deux rencontres non jouées. Au classement final l'A.S.C.H.U. Trousseau devance la T.A.S.S.C. et l'A.S.L.O.S. (GA) puis Nardeux S.A., A.S.C.B.N.P. et Gazelec.

— Les championnats Masculins 1re et 2e Divisions (Coupes Aurat-Sports), se déroulent sans trop de heurs ni dans la tenue des calendriers (quelques rencontres reportées), ni sur le terrain. Les arbitrages des rencontres sont assurés, souvent, par des « duos ancien plus jeune » avec une très bonne régularité.

Rappel. — Ces compétitions sont organisées sous l'égide de la F.F.B.B. dont les règlements généraux et spécifiques leur sont applicables, en particulier pour ce qui est :

— des règles de jeu (durée des rencontres, par exemple)

— de la tenue de la marque courante (feuilles réglementaires)

— des licences (gros problèmes avec quelques équipes : à revoir).

Ces points seront à l'ordre du jour de la prochaine réunion des correspondants d'associations corporatives (jeudi 18 février).

— Equipes engagées en Coupe Nationale Corporative : premier tour joué le 9 janvier, second tour le 20 février ; les équipes de notre département ne sont pas très favorisées par le tirage au sort qui leur a désigné des adversaires de haut niveau.

— Une grosse déception : faute de combattants (l'A.S.C.B.N.P. puis l'A.S.L.O.S. s'étant désistées) il ne sera pas possible d'organiser une compétition FEMININE cette année. Revoir la possibilité d'un tournoi en fin de saison.

CONTRATS BLEUS
G. HERNANDEZ

A ce jour environ 250 enfants sont inscrits dans les différents lieux d'animation, en tenant compte des 3 nouvelles implantations (Tourettes, Mermoz et La Rotonde). Ainsi 165 enfants répartis comme suit :

— Tourettes : 60
— Mermoz : 35
— Rotonde : 70

sont venus grossir les rangs de la centaine d'écoliers déjà inscrits dans les premiers centres d'animation.

La prospection effectuée dans les établissements scolaires primaires autour des trois nouveaux lieux d'implantation a été déterminante.

Quelques problèmes concernant l'animation dus tant à l'arrêt d'un animateur qu'à l'afflux des inscriptions et aux difficultés de recruter de nouveaux animateurs.

Espérons que parmi tous ces jeunes, beaucoup se découvriront une vocation de basketteur, et iront grossir les rangs des différents clubs de la ville.

SPORTIVE
M. ASTIE

Championnats départementaux

— Les divers problèmes de chaque match sont traités au jour le jour.

— Les championnats se terminent le 27 mars, mais les clubs auront jusqu'au 17 avril pour les matches remis.

Coupes départementales

— Finales Seniors Open et Juniors Filles le dimanche 17 avril à La Ville-aux-Dames.

— Finales Seniors Garçons et Fille le dimanche 24 avril à Nazelles.

— Finales Cadets, Cadettes, Minimes Garçons et Filles à Draché le samedi 23 avril.

— Finales Poussins, Poussines, Benjamins, Benjamines le samedi 7 mai à Sainte-Maure.

Les clubs de Langeais et Monts sont déjà retenus pour organiser les finales de coupes l'année prochaine.

MINI-BASKET
N. POITEVIN

Championnat

M. Poitevin fait remarquer que plusieurs équipes engagées jouent avec des Benjamins sans en avoir averti la commission concernée auparavant.

La Commission Mini-Basket désirerait revoir le championnat pour la saison prochaine. Les propositions des clubs seront les bienvenues.

Jamboree régional :

10, 11, 12 et 13 avril, à Salbris.

Jamborée départemental

A Rillé en juillet et août. Tous les clubs recevront les informations nécessaires.

Super Panier d'Or régional

La finale aura lieu à Monts (le samedi 23 avril 88, à 14 h 30), pour désiger les cinq Poussins et cinq Poussines qualifiés qui disputeront la finale le samedi 14 mai à Salbris, à 14 heures.

Finale du Panier d'Or départemental

Même règlement que les années précédentes. Tous les clubs devront organiser leur session et indiquer les noms des qualifiés au Président Poitevin. 5 par catégorie : Poussins, Poussines, Benjamins, Benjamines.

La finale départementale aura lieu le samedi 28 mai, à 14 heures, à Saint-Pierre-des-Corps, salle du Val-Fleuri.

Le matériel nécessaire est à la disposition des responsables de clubs au siège du Comité.

Journée du 1er mai

Grand rassemblement à Monts et Saint-Branchs.

Tournoi Mini-Basket

20 février, à 14 heures, à Grandmont.
2 avril, à 14 heures, à Fondettes.

— Réunion régionale à Blois le lundi 29 février.

— Réunion départementale à Tours, Palais des Sports, le lundi 21 mars à 20 heures.

BABY-BASKET
E. LE CORRE

Réunion régionale

Il y fut surtout question de l'intervention dans les écoles et des contrats bleus, ainsi que du rassemblement régional Baby dont le lieu et la date ne sont pas encore fixés.

Questionnaire Baby-Basket

Une relance va être faite aux clubs. Seulement 19 réponses à ce jour.

Organisation d'une journée départementale Baby

En fonction de la journée régionale (date et lieu à fixer).

BASKET-LOISIR
B. ESTOUP

Les contacts établis avec l'Association Sport et Loisirs de Nazelles-Négron rencontrent quelques difficultés du fait de certaines conditions posées par son correspondant (pas de licences, limitation des déplacements...). Nous allons tenter de proposer une formule qui permette, au moins, de lancer un « coup d'essai ». A l'autre extrémité du département l'Association d'Azay-le-Rideau (M. Paganelli)

s'est déclarée disposée à organiser un rassemblement « Vétérans » aux alentours de Pâques, dans une fin de semaine laissée libre par le calendrier des championnats. Date à rechercher et à proposer en fonction des prochains tours de coupes départementales.

L'invitation serait valable pour les membres du Comité intéressés.

TECHNIQUE
J. SESTILLANGE

Réunion des postulants au B.E.E.S. 1er degré Basket-Ball

Le suivi de la préparation au B.E.E.S. 1er degré des postulants est satisfaisant, tant lors des conférences faites au Comité départemental en soirée, que sur les terrains ; la venue de M. G. Bosc le 25 janvier a connu une bonne fréquentation : 50 personnes représentant 12 clubs d'Indre-et-Loire ont suivi la démonstration de l'entraîneur national, sur l'utilisation du 1/c/1, 2/c/2, 3/c/3. M. Bosc a ensuite développé ce que devraient être les centres de perfectionnement. Centre ouvert à tous — tous les jours si possible — la possibilité d'organiser des rencontres sous forme de tournoi, de zone géographique jusqu'à Benjamins 2e année — ce qui doit permettre la revalorisation du Basket-Ball, cette forme d'entraînement à la carte doit permettre l'augmentation du nombre de licenciés.

MM. C. Tersac et F. Crapez ont au cours de la discussion apporté les objectifs qui doivent se dégager de cette mise en application, M. Astié de la Commission Sportive a estimé qu'il est possible d'envisager cette nouvelle forme de compétition pour les catégories de Baby à Benjamins dans **la mesure où les clubs s'y rallient.**

Nous remercions le T.B.C. qui a prêté son concours à la réalisation de cette soirée par la participation de son centre de formation de H.N.

Stage préparatoire

Championnat de France de Région (CERHN) : 8 filles et 6 garçons sont convoqués à Salbris du 22 au 25 février 1988, nos représentants sont sélectionnés pour participer aux rencontres qui auront lieu les :

20 février 1988 à Vichy contre l'Auvergne
22 février 1988 à Salbris contre le Lyonnais
25 février 1988 à Salbris contre la Bourgogne

Espoirs nés en 1974

Le C.T.R. F. Crapez demande qu'il soit procédé à un recensement des jeunes nés en 1974 en dehors des jeunes ayant été au stage de Noël à Salbris.

Il est rappelé aux clubs désirant faire participer des jeunes aux prochains stages, les 4 entraînements de C.P.S., à la salle La Rotonde à Tours :

— les 1er et 3e lundis
de 19 h à 20 h 30 pour les garçons
— les 2e et 4e lundis
de 19 h à 20 h 30 pour les filles

A cet effet je vous rappelle les termes de la lettre du Président Tersac du 19 novembre 1987 et plus particulièrement les chapitres « raccolage — vos obligations — vos difficultés ».

Critérium du Jeune Basketteur et de la Jeune Basketteuse

Les clubs ont reçu le règlement de cette compétition et la proposition du déroulement de la 1/2 finale départementale par zone géographique, épreuve devant trouver une date avant le 30 avril, date de la finale départementale qui se déroulera à Ballan le 30 avril, pour les sélectionnés de 1/2 finales. Je n'ai à ce jour que peu ou pas de nouvelles, à l'exception de Fondettes qui, retenu pour la finale Poussins n'a pas de salle disponible. Je vous rappelle que dans chaque centre la sélection portera sur : 4 Benjamins, 4 Benjamines, 4 Minimes garçons et 4 Minimes filles.

Suivi du stage d'animateur :

Je n'ai reçu des Associations ayant fait participer leurs jeunes postulants « Animateurs » au stage de décembre 87, qu'un seul planning d'entraînement auquel ils participent.

Il est souhaitable que vous nous les fassiez parvenir pour permettre au C.T.R. et aux membres de la Commission Sportive de les suivre.

Stage préparatoire au B.E.E.S. 1er degré Basket-Ball

Inclus le formulaire pour les inscriptions au stage du 14 au 18 avril à Dijon, ainsi que les conditions financières.

L'examen du spécifique Basket-Ball se déroulera du 18 avril au 23 avril au C.R.E.P.S. de Dijon.

ARBITRES
M. VAREY

Trois décisions ont été prises au sein de la Commission Régionale :

1. - Tout arbitre infligeant une faute disqualifiante avec rapport, mais ne confirmant pas le rapport à la Région dans les temps légaux, sera suspendu.

2. - Remboursements de frais sur la Région : Toute feuille de frais, non renvoyée dans les trois semaines ne sera pas honorée. L'arbitre se verra uniquement remboursés les frais de match.

3. - Résultats des examens : deux réussites
THOMAS Nicolas, Marqueur-chronométeurs fédéral
VAREY Pascal, Arbitre fédéral.
Félicitations.

Exament régional : aura lieu à Tours le 25 mars.

Exament départemental à Tours les lundis 8 et 15 février 1988 — 40 personnes en tout.

Réclamation de l'A.B.C. Draché :

(Match n° 102 B du 10-01-88 - Seniors 2 B Ballan B.C. - Draché).

Attendu que la réclamation n'a pas été confirmée dans les termes prévus par l'article 30 du Règlement sportif du Championnat départemental :

Pour ce motif, la C.D.A.M.C. décide que la réclamation déposée par l'A.B.C. Draché est irrecevable et confirme le résultat de la rencontre, à savoir :

Ballan B.C. bat A.B.C. Draché : 60-58.

Concours de belote

Nous ne pouvons que nous réjouir de la nombreuse participation à ce concours et du succès obtenu.

DIVERS

Tournoi des clubs

— La Ville-aux-Dames
Tournoi 3 x 3 samedi 30 avril, à partir de 18 heures.
— Sainte-Maure
Cadets - Cadettes samedi 30 avril
— Berthenay
Seniors et Juniors Féminines : 8 mai
Poussins, Poussines, Benjamins, Benjamines : 28 mai
Cadets, Cadettes, Minimes G : 29 mai
Seniors Garçons : 12 juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15.

STAGE PREPARATOIRE AU B.E.E.S. 1er degré BASKET-BALL

Circulaire 88/88 N° 05

LIEU : C.R.E.P.S. de DIJON
DATES : du 14 avril à 11 heures
au 18 avril à 11 heures

CONDITIONS FINANCIERES

— Hébergement et déplacement à la charge des stagiaires.
(Tarif du C.R.E.P.S. : environ 100,00 F par jour + 10,00 F pour les draps)
— Participation aux frais d'organisation : 450,00 F.

INSCRIPTIONS : Auprès de Georges BURTIN, responsable du stage.

— Faire la réservation avant le **14 mars 1988.**
— Prière de joindre un chèque de 450,00 F libellé à l'ordre de Georges BURTIN, « B.E.E.S. BASKET », avec le coupon-réponse ci-joint.

ORGANISATION : Travail théorique - pratique - écrit.
(Possibilité de s'absenter pour aller jouer avec votre club le samedi ou le dimanche).

....

STAGE PREPARATOIRE AU B.E.E.S. 1er degré BASKET-BALL

Je soussigné : .....

Adresse : .....

Désire suivre le stage de préparation au B.E.E.S. du 14 au 18 AVRIL 1988
Je joins à ma réponse un chèque de 450.00 F.
Je souhaite être hébergé au C.R.E.P.S. OUI NON
(rayer la mention inutile)

Date et signature :

A adresser à : Georges BURTIN, Responsable B.E.E.S. BASKET-BALL
10, rue Maréchal de Saulx de Tavannes - Tél. : 80 41 04 10.

ASSEMBLEE GENERALE DEPARTEMENTALE
LE VENDREDI 27 MAI 1988

Nous rappelons que cette Assemblée sera ELECTIVE, les membres de notre Comité arrivant en fin de mandat.

Parmi eux certains ont d'ores et déjà décidé de ne pas être candidats à un nouveau mandat (ou de cesser leurs activités).

D'autres n'ont pas encore pris de décision définitive.

En tout état de cause, et quelle que soit la décision des uns ou des autres, des postes se trouveront vacants.

IL FAUT QUE L'ACTION CONTINUE.

En conséquence, nous vous invitons :

— à rechercher et encourager les licenciés désireux d'apporter leur concours au travail de notre Comité ;

— à faire acte de candidature.

Par ailleurs, vous remarquerez que, pour des impératifs incontournables, nous avons dû fixer notre assemblée la veille de l'A.G. Régionale.

Par voie de conséquence, nous vous demandons **impérativement** de nous transmettre vos vœux avant le 25 MARS. Ceux-ci seront examinés, transmis à la Région qui ne conservera que ceux adoptés lors de notre Assemblée Générale.

COACH... DONNEZ L'EXEMPLE, GARDEZ VOTRE CALME ET SOYEZ COURTOIS

Comité du Loir-et-Cher

SUR LA TECHNIQUE ET L'ARBITRAGE
SUCCES DE LA REUNION DE BLOIS

La réunion « Technique et Arbitrage » organisée par le Comité départemental sous l'égide de la C.D.A.M.C. a connu un bon succès vendredi au Palais des Sports de Blois puisque 50 personnes environ s'étaient déplacées (arbitres, joueurs et dirigeants).

La conférence, avec démonstrations sur le terrain en situations réelles, fut faite par MM. Jacky Ravier, président de la C.R.A.M.C., Boisseau, C.T.R., et Pierre Ledys, président départemental des arbitres. De jeunes joueurs de l'A.D.A. servaient de cobayes.

Les principaux points traités furent ceux qui prêtent le plus à contestation : le shoot avec les fautes sur le shooteur assorties ou non de lancers francs suivant le moment où ces fautes ont été commises.

L'action de shoot commence au moment où la première empreinte en direction du panier est faite.

On traita également du passage en force de l'attaquant ou de la faute du défenseur ainsi que des contres (devant et derrière) tous points qui sont l'objet de contestation chaque semaine.

Quelques intéressantes précisions furent apportées dont les arbitres et les joueurs présents purent faire leur profit. Dommage que beaucoup de joueurs n'aient pas cru devoir se déplacer. Ils auraient pu acquérir une connaissance plus complète du règlement et éviter ensuite d'inutiles contestations toujours désagréables et qui peuvent dégénérer en sanctions.

Après une brève allocution de bienvenue, le président Finoux termina en remerciant les conférenciers qui surent retenir l'attention de leur auditoire par leur complémentarité et leur bonne humeur et il émit le vœu que cette séance serve à apporter plus de sérénité dans les rencontres qui se déroulent chaque semaine dans le cadre du département et de la région.

Comité du Loiret

COMITE DIRECTEUR N° 4
DU 12 FEVRIER 1988

Présents : Mme Delot.

MM. Boitel, Boulmier, Bourdier, Genneau, Georges, Legros, Martin, Poulin, Ros, Tremeau

Excusés : MM. Charpentier, Jousset, Petit, Poupa, Rivière.

Absents : MM. Jardin, Thillot.

Assistent : Mme Berger (Corporatifs), M. Cayre (C.D.A.M.C.), M. Boyer (Président C.L.T.O.), M. Bretheau (Responsable administratif).

Le Président Lucien Georges ouvre la séance à 19 h 45. Pour ce premier Comité Directeur de l'année 1988, il fait part des vœux reçus de M. Douffiague, ministre, maire d'Orléans ; de MM. Carré, Denlau, Portheault, Sueur, députés ; de M. Boyer, sénateur-maire de Gien ; de M. Malécot, président du Conseil Général ; de M. Plisson, directeur départemental de la Jeunesse et de Sports ; de Mme Girardot, secrétaire générale F.F.B.B. ; de M. Bardot, maire de Saint-Denis-de-l'Hôtel, ainsi que de nombreux clubs.

Le Président souhaite la bienvenue à Alain Boyer pour traiter de l'Assemblée Générale. Il aborde ensuite le premier point de l'ordre du jour.

Homologation du P.V. du Comité Directeur N° 3 du 04-12-1987

Adoption à l'unanimité sans nouvelle lecture.

Homologation du P.V. du Bureau Directeur N° 2 du 22-01-1988

Adoption à l'unanimité sans nouvelle lecture.

SUR LE TOURNOI MONDIAL FEMININ LE POINT

— La Corée du Sud remplace la Yougoslavie

— Il se posera des problèmes d'entraînement suite à l'indisponibilité du Palais des Sports (tournoi de Tennis de Table).

— En prélude au tournoi une rencontre aura lieu à Saran : la France jouera contre les Pays-Bas.

— Un concours de tirs à trois points sera ouvert à tous et à toutes. Les inscriptions seront prises au siège du Comité.

— Le prix unique des places est fixé à 30 F par soirée, l'entrée sera gratuite pour les enfants de moins de 13 ans.

D'autre part pour la réservation de groupes, 1 place gratuite sera offerte par fraction de 10 places par soirée. Une information sera adressée dans les clubs.

COURRIER FEDERAL

— P.V. du Bureau Fédéral des 24-10, 15-11, 28-11 et 19-12-1987.

— P.V. Comité Directeur du 9-01-1988.

— Courrier F.F.B.B. du 15-01-88 annonçant la démission de Mme Girardot de son poste de Secrétaire générale.

ASSEMBLEE GENERALE DU 7 MAI

Le Président Lucien Georges donne la parole à M. Boyer, Président du C.L.T.O.

Outre le traditionnel vin d'honneur, le C.L.T.O. se propose d'organiser un buffet campagnard avec inscription préalable et participation de l'ordre de 50 F.

D'autre part M. Boyer suggère qu'afin de reconnaître les différents interlocuteurs et participants un badge soit porté par les représentants des clubs et membres du Comité.

Ensuite le Président Lucien Georges désigne les différentes commissions :

Commission des Vœux :
MM. Boitel, Bourdier, Guillard, Martin, Poulin, Poupa, Ros.

Commission des Pouvoirs :
Mmes Delot et Genneau, MM. Genneau, Martin et Rivière.

Commission des Récompenses :
MM. Boitel, Georges, Legros, Poulin et Ros

ASSEMBLEE GENERALE REGIONALE DU 28 MAI

MM. Poupa et Ros sont confirmés dans leurs fonctions d'organisateurs, quant à M. Tremeau, il se propose d'organiser la sortie des accompagnateurs.

LE TOUR DES COMMISSIONS

DISCIPLINE

Dossier 01-87/88

Incidents au cours de la rencontre 1 S.M.A. du 16-01-88 C.B.B. St-Jean-le-Blanc - U.S.M. Saran.

Vu les pièces figurant au dossier.

Attendu que le joueur Dupuy a provoqué des incidents à la 18e minute de la seconde mi-temps de la rencontre cité en référence.

Attendu que tous les rapports des officiels présents font état de son attitude envers l'arbitre de la rencontre.

Attendu que le joueur Dupuy reconnaît les faits et les regrette.

Après avoir entendu les témoins de ces incidents, le Bureau Directeur sur proposition de la Commission de Discipline décide :

Le joueur Dupuy Christophe, du C.B.B.A., licence 65 01 99, est suspendu pour 3 mois dont 2 avec sursis. En conséquence le joueur Dupuy Christophe est suspendu du 16 février au 15 mars inclus.

Toutefois la requalification de ce joueur est subordonnée au paiement de l'amende de 150 F conformément au règlement financier en vigueur.

LICENCES ET QUALIFICATIONS

Au 12 février 1988, 6 150 licences ont été enregistrées.

Sur ces 6 150 licences, il y a eu 2 036 créations et 231 mutations, soit 3 883 renouvellements.

Il est à signaler que sur ces 3 883 demandes de renouvellement, 125 joueurs n'ont jamais fourni de certificats médicaux, les licences restent donc en instance au Comité.

SPORTIVE

Seniors

A 5 journées de la fin, les différents championnats Seniors se déroulent d'une façon régulière. A ce jour, sur les 910 rencontres inscrites au calendrier, nous avons 909 résultats homologués. Le 910e ne s'est pas disputée pour cause de salle impraticable. Il faut dire que ce bon résultat a bien été favorisé par la clémence de l'hiver ne mettant aucune entrave aux déplacements des équipes.

Toujours quelques petits problèmes relationnels entre correspondants de clubs, le plus souvent sur des horaires de matches qui parviennent tardivement ou qui ne conviennent pas. Nous rappelons à nouveau que le règlement prévoit que les heures de matches doivent être communiquées au club reçu **au minimum 3 semaines à l'avance.** Un peu de compréhension de part et d'autre éviterait à la C.S. d'avoir à appliquer l'horaire officiel, souvent au dernier moment, ce qui en général n'arrange personne...

Vous avez noté, je pense, que la date des finales était reculée d'une semaine en raison du Tournoi Mondial. A ce sujet, nous serions heureux d'avoir des propositions de clubs pour l'organisation de ces finales dans leurs salles.

Jeunes

A ce jour, plus qu'une journée, le 14-02, avant la phase finale tant en Titre qu'en Perfectionnement (poules de 6).

Grâce au ciel particulièrement clément, seulement 12 matches remis sur près de 900 rencontres disputées.

La 3e phase débutera le 6 mars pour s'achever le 26.

Nous remercions les clubs candidats à l'organisation des demi-finales et finales. Il manque toutefois 2 centres pour le 19 mars.

La C.S. Jeunes demande dès maintenant aux membres du Comité de se rendre disponibles les 19 et 26 mars afin d'assurer la bonne organisation de ces phases finales.

Sur le déroulement de nos championnats 87/88, nous constatons :

1) Des forfaits regrettables encore trop nombreux (1 en Titre, 5 en Perfectionnement Masculin et 10 en Féminin). A noter également 2 forfaits généraux.

2) Cinq infractions à la règle du brûlage, conséquence défaites par pénalité.

3) Des incidents sur les bords de nos terrains, querelles d'adultes et pour lesquelles nous ne pouvons malheureusement pas grand-chose si ce n'est une fois de plus de lancer un appel au bon sens et à la raison.

A noter :

— Un courrier de l'A.S. Loury concernant un litige l'opposant à l'U.S.M. Montargis. A l'unanimité, le Comité se prononce en faveur de l'A.S. Loury. Un courrier sera adressé en ce sens aux deux clubs.

— Plusieurs courriers de M. Alain Petit du J.S. Chécy qui déplore une dégradation de l'esprit sportif et constate un manque d'ouverture d'esprit de certains managers qui, en compétition Perfectionnement notamment, ne font pas participer suffisamment tout leur effectif.

TECHNIQUE ET JEUNES

A) Jeunes

Espoirs 75-76

— Un stage a eu lieu pendant 3 jours à Orléans pendant les vacances de Noël. Cinq cadres et une quarantaine de jeunes ont participé.

— Un rassemblement s'est déroulé le samedi 23 janvier au Palais des Sports d'Orléans lors de la venue de l'entraîneur national Gérard Bosc (démonstrations du travail par ateliers).

Autres catégories

— Des passages de tests ont été effectués avec des jeunes de 11 ans et de 14 ans.

Avenir

— Passage du 3 - 2 - 1 Shoot pour les Cadets et Juniors le 16 février à Gien et le 17 février à Orléans, Montargis et Pithiviers.

B) Accès responsabilités

— Un stage est prévu les 23, 24 et 25 février à Orléans, avec hébergement à Sainte-Croix - Saint-Euverte.

C) Formation de cadres

— Une quinzaine de clubs ont été représentés lors de la venue de Gérard Bosc à Orléans le samedi 23 janvier.

— Un stage a eu lieu à Noël à Orléans avec 16 stagiaires.

— Un autre stage s'est déroulé à Montargis pendant 4 jeudis.

— Avenir :
- un stage à Orléans le lundi soir à partir du 14 mars
- une soirée à thème à Pithiviers le 17 février
- une visite est prévue au C.J.F. le jeudi 3 mars

D) Visite de clubs

Les clubs intéressés doivent faire parvenir leur demande au siège du Comité.

MINI-BASKET

Modification des dates en Mini-Basket :

— Panier d'Or à l'échelon départemental le samedi 14 mai à Saran (en principe).

— Les éliminatoires auront lieu le samedi 12 mars après-midi et le dimanche 20 mars au matin.

— La finale départementale aura lieu le dimanche 27 mars à Ingré.

Le Super Panier d'Or a eu lieu à Orléans avec l'aide du C.L.T.O. samedi 6 février (21 Poussins - 24 Poussines).

Les 5 premiers (ères) sont qualifiés pour le Super Panier d'Or à l'échelon régional à Salbris le samedi 24 mai.

3 Poussins (Châtillon-sur-Loire, C.L.T.O., C.L.T.O.) et 3 Poussines (Saran, Fay, Saran) participeront au Jamboree régional de Salbris du 10 au 13 avril.

2 cadres se sont proposés : O. Lecoq d'Olivet et Manolo Norinor, Stade Montois, habitant à Orléans.

C.D.A.M.C.

— Les examens Arbitres et Marqueurs-Chronométreurs se sont bien déroulés et à l'heure actuelle 13 arbitres sont reçus ainsi que 14 marqueurs-chronométreurs.

— Les autres candidats sont en attente d'examen pratique.

— Une séance supplémentaire d'examen arbitre et marqueur-chronométreur sera organisée à la mi-mars 1988.

— Les candidats libres sont acceptés sous réserve d'être licenciés F.F.B.B.

Le Président Georges remercie la C.D.A.M.C pour son excellent travail mais regrette que cette commission ait programmé une réunion le même jour que celle du Comité.

BABY-BASKET

Après la journée d'Ingré où il y eut 150 enfants, les responsables de la Commission se réuniront le 25 février 1988 afin d'élaborer le programme de la prochaine journée qui aura lieu le samedi 26 mars 1988 à Sully-sur-Loire.

Préparez bien vos Baby-Basketteurs et à bientôt.

CORPORATIVE

Bon déroulement du championnat chez les Féminines qui ont amorcé la phase des matches retour en suivant scrupuleusement le calendrier.

Un petit retard dans le championnat des Masculins, mais Aforproba ayant régularisé sa situation, il va pouvoir jouer et le retard va se résorber progressivement.

Toujours pas d'assiduité aux réunions mensuelles qui se sont transformées en réunions trimestrielles, car les matches sont conclus par téléphone et aucun club ne semble rencontrer de grosses difficultés.

QUESTIONS DIVERSES

— Courrier de la Magdunoise du 01-02-88 sollicitant l'accord du Comité pour effectuer un déplacement sportif à Prague.
Le Comité donne un avis favorable et transmet cette demande à la Région Fédérale (Art. 504 du Code Fédéral).

— Courrier du 20 janvier annonçant la réunion de la Commission Départementale pour le développement de la pratique des activités physiques et sportives qui se tiendra le lundi 15 février 1988.

— Intervention de M. Tremeau relative à sa carte de marqueur-chronométreur.

— Intervention de M. Martin concernant les frais d'arbitrage pour les finales jeunes et l'achat des récompenses.

— Le Président Georges évoque le transfert du siège qui devrait intervenir courant 1988.

— F.N.D.S. : la circulaire d'orientation a été diffusée aux clubs. Attention aux dates de dépôt des dossiers.

— Prenez note : nouveau numéro de téléphone de Pierre Guillard 38 86 75 79.

La séance est levée à 22 heures.

PROCHAINE REUNION

Le 18 mars 1988.

La prochaine parution du « Réveil dans le Centre » aura lieu le samedi 26 mars 1988. Les copies pour le prochain « Réveil dans le Centre » doivent IMPERATIVEMENT nous parvenir pour le lundi 21 mars, dernier délai.

Directeur de la publication
Jean-Claude BOIS
Commission paritaire N° 50 930
Composition et Impression
Imprimerie Jeanne-d'Arc — 45500 GIEN

LES ORGANISATIONS DE FIN DE SAISON 87/88

23, 24, 25 février
Stage accès aux responsabilités
— Ecole Sainte-Croix
— Gymnase Deniau

5-6 mars
1/4 de finales Aller championnat Jeunes
— Organisation clubs

Samedi 12 mars
Première partie éliminatoires Mini-Basket

12-13 mars
1/4 de finales Retour championnat Jeunes
— Organisation clubs

Samedi 19 mars
1/2 finales championnat Jeunes
— de 14 h à 19 h 30 sur 4 salles

Dimanche 20 mars
2e partie éliminatoires Mini-Basket
— le matin

Samedi 26 mars
Finles championnat Jeunes
— de 14 h à 19 h 30 sur 2 salles

Samedi 26 mars
Rassemblement Baby-Basket
— à Sully-sur-Loire

Dimanche 27 mars
Finales Mini-Basket toute la journée
— salle d'Ingré

Du 21 au 24 avril
Tournoi mondial Féminin

Samedi 30 avril et dimanche 1er mai
Finales Seniors
PM, PF, 1 SM, 1 SF, 2 SM, 2 SF

Samedi 7 mai
Assemblée Générale départementale
— à partir de 14 h 30

Dimanche 8 mai
1/2 finales des Coupes départementales

Samedi 14 mai
Finale départementale du Panier d'Or
— l'après-midi

Samedi 14 mai
Finales des Coupes départementales
— en soirée

Samedi 28 mai
Assemblée Générale régionale à La Chapelle
— à partir de 14 h 30

SUPER PANIER D'OR DU MINI-BASKET

Résultats du samedi 6 février 1988

POUSSINS
(21 participants)

	Pts	
1	60	GIRON Sébastien (Chât./Loire)
2	58	GENS Tony (C.L.T.O.)
3	57	ODIOT Benjamin (C.L.T.O.)
4	55	BERGER Frédéric (Chât./Loire)
5	55	CLEMENT David (C.L.T.O.)
6	53	MASSON Louis (A.S.P.T.T.)
7	52	CHEVALLIER Ludovic (Saran)
8	51	PAURON Michaël (Châtillon)
9	51	DELAFOY Sébastien (Ingré)
10	50	LELUC Alexandre (A.S.P.T.T.)
11	48	JUBAULT Sébastien (Saran)
12	46	LESEUR Nicolas (Ingré)
13	46	MOLINA Rémi (Châtillon)
14	44	COUTURIER Cédric (A.S.P.T.T.)
15	42	DARREAU Benoît (Ingré)
16	42	BEAUVALLET Gaby (Ingré)
17	42	VILAR José (C.L.T.O.)
18	40	DEWILDE Rodolphe (Ent. N. Chât.)
19	39	COUPEAU Stéphane (Pollly)
20	38	SERRANO Jérôme (Châtillon)
21	35	MONODOLONI Romain (P.B.L.A.)

POUSSINES
(24 participantes)

	Pts	
1	58	HAUTIN Anne-Laure (Saran)
2	58	ASSELIN Catherine (Fay)
3	57	PINOT Laetitia (Saran)
4	56	POUZET Stéphanie (A.S.P.T.T.)
5	55	SOTTEAU Claire (Fay)
6	54	DAVID Valérie (St-Benoît)
7	53	DOUCHAIN Mareike (Saran)
8	51	JEGOVIC Emilie (Fay)
9	50	GONDOLF Maryline (P.B.L.A.)
10	50	COMMAGNAC Corinne (A.S.P.T.T.)
11	48	PERET Stéphanie (Tigy)
12	46	CHARDIN Jessica (C.L.T.O.)
13	45	BAUDET Valérie (St-Benoît)
14	44	RUIZ Laetitia (Trainou)
15	43	BOITEAUX Céline (Trainou)
16	42	DESPLANO Claire (Tigy)
17	41	GIRAUDON Natacha (St-Benoît)
18	40	GONIN Laurianne (Tigy)
19	39	MARCHASSON Céline (C.L.T.O.)
20	38	GAUDICHON Stéphanie (Pollly)
21	36	MENEAU Florence (Ent. N. Chât)
22	35	MIDOUK Géraldine (C.L.T.O.)
23	29	MALLARME Emmanuelle (Pollly)
24	27	PAILLARD Sandra (C.L.T.O.)

1 club qualifié et absent Pithiviers-le-Vieil.

Le Super Panier d'Or s'est déroulé au gymnase Pierre-Dessaux avec l'aide du C.L.T.O., les membres de la Commission Mini-Basket et de la Commission Technique, et des dirigeants présents. Un goûter a clôturé la journée.

Sébastien GIRON, Tony GENS et Benjamin ODIOT sont qualifiés pour le Jamboree régional de Salbris pendant les vacances de Pâques ainsi que Anne-Laure HAUTIN, Catherine ASSELIN et Laetitia PINOT.

Les cinq premiers Poussins et les cinq premières Poussines pourront participer au Super Panier d'Or le samedi 16 mai à l'échelon régional.

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Samedi 7 Mai 1988, à 15 heures

Salle des Fêtes, 45, avenue Dauphine à ORLEANS

Date du dépôt des candidatures pour les élections au Comité Directeur
SAMEDI 16 AVRIL 1988
(Cachet de la poste faisant foi)
Voir procédure dans « Le Réveil » N° 39
Bureau Directeur du 22 janvier 1988

Date de dépôt des vœux à soumettre à l'Assemblée Générale
JEUDI 7 AVRIL 1988
(Cachet de la poste faisant foi)